



Municipalité de Villebois-Lavalette

FLASH INFOS N°1

été 2014

Pour cette première édition nous vous donnons des informations des trois derniers mois.

Il y aura à chaque saison un flash municipal qui retracera le travail réalisé et en cours.

- ⇒ **Point info sur La pharmacie:** Malgré les propositions faites par la Mairie pour maintenir la pharmacie dans le centre de Villebois, Mme Casasnovas a fait l'acquisition de deux terrains dans la zone des sigalards dont le règlement autorise l'implantation des activités libérales. N'ayant pas les moyens de préempter les terrains, la pharmacie rejoindra donc la zone d'activité.



ZOOM SUR LES RYTHMES SCOLAIRES:

En premier lieu la conférence du 3 juin 2014 a permis d'expliquer les modalités et les intérêts de cette réforme au travers différents regards (médical, scolaire, institutionnel, communal).

Suite à cette réflexion, notre travail a été mené dans l'intérêt de l'enfant à savoir « alléger sa journée d'école », nous avons décidé de créer 5 postes pour l'encadrement avec en plus la participation de 10 bénévoles. Les élus ont tenu à la gratuité de tous les ateliers (communes de Villebois-Lavalette, Edon, Vaux Lavalette, Gurat, Blanzaguet Saint Cybard).

	9h00-10h00	12h15-13h15	13h45	14h45-15h15	16h30-16h30
Lundi /jeudi	Enseignement	Pause méridienne	TAP ou APC	Enseignement	5h30 d'enseignement et 30 minutes de TAP

Mardi	Enseignement	Pause méridienne	TAP	Enseignement	5h00 d'enseignement et 1 heure de TAP
-------	--------------	------------------	-----	--------------	---------------------------------------

	9h00	12h00	12h30
Mercredi	Enseignement	garderie	3h d'enseignement



Pas de transport scolaire le mercredi midi

	9h00	12h15	13h45	14h45	16h30
Vendredi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP	5h00 d'enseignement et 1 heure de TAP

TAP: Temps d'Activité Périscolaire **APC :** Activités Pédagogiques Complémentaires

La participation aux TAP n'étant pas obligatoire, il est impératif d'inscrire votre enfant soit par internet soit par téléphone. Vous retrouverez toutes les informations sur le site de la commune dans la rubrique école.

TSVP

⇒ **Les temps forts :**

- ◆ Le dimanche ensoleillé des Rameaux et son succès.
- ◆ La Fête des voisins. Plus de 150 personnes réunies dans la cour de l'école où chacun a pu partager son panier pique-nique.
- ◆ La fête de la musique sous les Halles pendant le marché du samedi
- ◆ Plantation des fleurs dans les parterres du champ de foire



⇒ **Les travaux**

- ◆ Le premier appartement du 11 grand rue est terminé et loué. Le chiffrage des travaux du deuxième appartement est en cours de réalisation ainsi que l'isolation des classes de l'école.
- ◆ Des travaux sont en cours: finition de la rue André Bouyer, études infiltrations d'eau, changement de la chambre froide à la salle des fêtes...

⇒ **Reprise du comité des fêtes**

Plusieurs manifestations ont eu lieu ; soirée du 21 juin fête de la musique, soirée du 14 juillet avec feu d'artifice.

En préparation, **la traditionnelle frairie** avec de nombreuses activités prévues:

Vendredi 29/08: en soirée ouverture de la fête foraine avec le lancement du ballon

Samedi 30/08: 14h30 Course UFOLEP 30^{ième} prix Raymond Pasquie

20h Repas Cochon grillé

Dimanche 31/08: Réveil au son des salves suivi du traditionnel radis noir

16h00 Défilé de chars avec les enfants des écoles

22h00 Feu d'artifice.

Informations diverses

● **La Croix Rouge ouvre ses portes:**



* le samedi 30 août de 9h00 à 12h30 pour une vente d'articles pour la rentrée scolaire

* Les 1^{er} et 3^{ième} jeudis de septembre 2014 : la distribution des colis alimentaires et ouverture du vestiaire et vestiboutique de 14h30 à 17h

● **Modification de la circulation rue de gamby pour la sécurité des enfants :**



* circulation à sens unique de 8h45 à 9h15 et de 16h15 à 16h 45 pendant le temps scolaire

* Mise en place d'une **circulation réglementée** des bus place du champ de foire

● La mairie sera fermée tous les samedis matins jusqu'au 1^{er} septembre 2014.

● **Si vous avez des propositions, des idées pour notre commune, n'hésitez pas à venir nous rencontrer (en prenant RDV au secrétariat de la mairie ou par mail).**